

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

Date de dernière mise à jour 07/01/2026

Article 1 - DÉFINITIONS

« **C.G.V.** » : Conditions Générales de Vente.

« **Le Prestataire** » ou « **Virginie Leveaux E.I.** » : À fleur d'écorces qui édite les Services sur le Site.

« **Le Client** » : Toute personne physique ou morale passant commande.

« **L'Utilisateur** » : Toute personne physique ou morale naviguant sur le site.

« **Le Site** » : Le site accessible à l'adresse www.afleurdecorces.fr.

« **Le Service** » : Toute prestation de services mis en vente sur le Site.

« **Sylvothérapie** » : Thérapie par les arbres.

« **Bain de forêt** » : Sortie bien-être en forêt ou parc.

Article 2 - OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente (C.G.V.) s'appliquent, sans restriction ni réserve, à l'ensemble des services d'accompagnement bien-être en nature (bains de forêt) proposés par Virginie Leveaux E.I. (ci-après « **le Prestataire** ») auprès de clients non professionnels ou professionnels (ci-après « **le Client** »).

Elles précisent notamment les conditions de réservation, de paiement et de responsabilité applicables à :

Les sorties individuelles ou collectives (bains de forêt) ;

Les ateliers nature ou les anniversaires pour enfants en extérieur ou au domicile du Client ;

Les prestations personnalisées sur devis ;

Les bons cadeaux ;

Les prestations personnalisées sur devis.

Ces C.G.V. sont accessibles à tout moment par l'Utilisateur sur le site internet www.afleurdecorces.fr et prévaudront sur tout autre document. À moins d'une preuve du contraire, les informations stockées dans le système informatique du Prestataire servent de preuve pour toutes les transactions effectuées avec le Client.

Virginie Leveaux E.I. se réserve le droit de modifier ou adapter ses C.G.V. à tout moment et sans préavis, afin de respecter toute nouvelle réglementation ou dans le but d'optimiser l'utilisation du Site. De ce fait, les conditions applicables sont celles en vigueur sur le site à la date de passation de la commande. Il est de la responsabilité du Client de consulter la mise à jour en vigueur sur le Site.

Article 3 - MODALITÉS D'INSCRIPTION

La réservation s'effectue via : Le Site : www.afleurdecorces.fr / Email : contact@afleurdecorces.fr / Téléphone : **+33 7 80 61 74 98**

Le Client et Virginie Leveaux E.I. choisissent ensemble un créneau (jour, heure). Certaines informations personnelles (nom, email, numéro de téléphone) seront requises pour envoyer notamment la confirmation de commande, les présentes C.G.V. et d'autres informations concernant le rendez-vous (lieu de la sortie, dispositions à prendre pour le bon déroulement de celle-ci).

Article 4 - VALIDATION DE LA COMMANDE ET PAIEMENT

A - Validation de la commande

Toute commande réalisée sur le Site suppose l'adhésion aux présentes C.G.V.. Le Client est invité à les lire attentivement et/ou à les télécharger ainsi qu'à en conserver une copie. Le Client reconnaît avoir la pleine capacité juridique, lui permettant de s'engager au titre des présentes Conditions Générales de Vente. Si vous êtes mineur, vous devez avoir obtenu l'autorisation préalable expresse de votre représentant légal avant d'accepter toute commande de Services proposés sur le Site.

L'ensemble des données fournies et la confirmation enregistrée vaudront preuve de la transaction. Vous déclarez en avoir parfaite connaissance. La confirmation de commande vaudra signature et acceptation des opérations effectuées. Un récapitulatif des informations de votre commande et des présentes Conditions Générales, vous sera communiqué en format PDF via l'adresse e-mail de confirmation de votre commande. Toute modification ou supplément pourra faire l'objet d'une facturation supplémentaire.

B - Modalités de paiement

L'inscription est confirmée dès réception du paiement ou d'un acompte de 50%. Les tarifs mentionnés sur le site sont indiqués en Euros (€) et sont payables en euros. La TVA est non applicable, en vertu de l'article 293B du Code Général des Impôts au jour de la commande.

Le règlement s'effectue par **Virement / Carte bancaire / Espèces** avant le début de la séance.

Clause pénale

Conformément à l'article L 441-6 du Nouveau Code de Commerce, des pénalités de retard seront exigées dans le cas où les sommes dues sont versées après la date de paiement indiquée dans les conditions de paiement ci-dessus. Le taux de ces intérêts de retard est égal à 1% par mois de retard. Ces intérêts courent à partir de la date de paiement prévue et sont calculés par mois entier ou fraction de mois de retard.

Virginie Leveaux E.I. se réserve le droit de modifier unilatéralement les prix des Services à tout moment et sans préavis, notamment en cas d'augmentation des coûts, étant entendu que, en cas d'augmentation des prix postérieure à la commande acceptée, seul le prix fixé au jour de cette commande sera applicable au client.

C - Clauses relatives aux Bons Cadeaux

Validité : Les bons sont valables un an à compter de leur date d'émission.

Utilisation : Utilisables en une seule fois pour tout service proposé.

Expiration : Passé le délai de 12 mois, le bon expire automatiquement sans remboursement ni prolongation possible.

Transfert : Les bons ne sont ni échangeables, ni remboursables, mais peuvent être cédés à un tiers.

Réservation : L'utilisation du bon est soumise à la disponibilité ; il est conseillé de réserver à l'avance.

Article 5 - ANNULATION ET MODALITÉS DE REPORT

A - Bains de forêt

Annulation par le Client :

Plus de 48h/72h avant la séance : Remboursement intégral ou report sans frais.

Moins de 48h avant la séance : Le montant de la prestation est dû dans son intégralité (sauf présentation d'un certificat médical sous 48h.).

Non-présentation : Tout retard de plus de 15 minutes au point de rendez-vous est considéré comme une annulation ; aucun remboursement ne sera effectué.

Du fait de Virginie Leveaux E.I.(Météo et Sécurité) :

La sylvothérapie se pratique par tous les temps (pluie légère, vent modéré). Toutefois, en cas d'alerte météo orange/rouge (orages, vents violents, canicule extrême), Virginie Leveaux E.I. se réserve le droit

d’annuler la séance pour des raisons de sécurité. Dans ce cas, une date de report ou un remboursement total sera proposé au Client.

B - Atelier nature pour enfants (De 6 à 15 ans)

Annulation par le Client :

Plus de 15 jours avant l’atelier : Remboursement intégral ou report sans frais.

Frais d’annulation : Entre 14 jours et 48 heures : 50 % du montant total est dû.

Moins de 48 heures avant ou absence le jour J : Le montant de la prestation est dû dans son intégralité.

Justificatif médical : En cas de maladie de l’enfant, un remboursement peut être accordé sur présentation d’un certificat médical sous 48h.

Annulation par Virginie Leveaux E.I.(Météo et Sécurité) :

Si l’atelier est annulé par manque de participants ou en cas d’alerte météo orange/rouge (orages, vents violents, canicule extrême), la séance est intégralement remboursée ou reportée.

Météo : Les ateliers sont maintenus en cas de pluie légère ; aucun remboursement n’est prévu si l’équipement préconisé n’est pas porté.

C - Sylvanniversaire (De 6 à 15 ans)

Annulation par le Client :

Plus de 15 jours avant : Remboursement intégral.

Frais d’annulation : Entre 14 et 7 jours avant : 50 % du montant total est dû. Moins de 7 jours avant : la prestation est facturée à 100 %.

Moins de 48 heures avant : Le montant de la prestation est dû dans son intégralité.

Annulation par Virginie Leveaux E.I.(Météo et Sécurité) :

Si la prestation se déroule en dehors du domicile à l’extérieur ou au domicile du Client, Virginie Leveaux E.I. se réserve le droit de l’annuler cas d’alerte météo orange/rouge (orages, vents violents, canicule extrême). Dans ce cas, les sommes versées sont intégralement remboursées. La prestation est maintenue en cas de pluie légère ; aucun remboursement n’est prévu si l’équipement préconisé n’est pas porté.

Article 6 - SANTÉ, SÉCURITÉ ET RESPONSABILITÉ

Aptitude physique : Le participant déclare être en bonne condition physique et ne présenter aucune contre-indication à la marche en forêt. Le guide décline toute responsabilité en cas de vol, de perte d’effets personnels ou d’incidents liés au milieu naturel (piqûres, chutes, etc.).

Équipement requis : Pour prévenir les risques de blessures ou de tiques, le port de chaussures fermées et de vêtements couvrants est vivement recommandé.

Risques naturels : Le client accepte les risques inhérents à la forêt (tiques, chutes de branches, irrégularités du terrain, météo, insectes).

Assurance : Le client doit posséder une assurance responsabilité civile personnelle.

7. ÉTHIQUE ET PROTECTION DE L’ENVIRONNEMENT

La charte de l’invité :

Pas de cueillette sauvage : Certaines plantes sont protégées ou essentielles à la biodiversité. Le Client s’engage à respecter l’écosystème forestier, à ne perturber la faune, à ne pas fumer et d’éviter de laisser des déchets sur le parcours.

Préservation du site : L’accompagnement se fait dans le respect des sentiers et des zones autorisées par l’ONF (Office National des Forêts) ou les propriétaires privés.

Discrétion : En forêt, nous sommes des invités. Afin de favoriser l’immersion et de respecter la quiétude de la forêt, le silence ou le calme sont requis durant l’immersion.

Le Bien-être en toute sécurité :

Vérification post-balade : Après chaque sortie, inspectez toujours votre corps (et celui de vos enfants/animaux) pour détecter d’éventuelles tiques.

Article 8 - CADRE DE PRATIQUE ET LIMITES THÉRAPEUTIQUE

La sylvothérapie, telle que proposée par Virginie Leveaux E.I. , s’inscrit exclusivement dans le cadre de l’accompagnement au bien-être, à la relaxation et au développement personnel.

1. Absence de diagnostic médical

Le guide n’est ni médecin, ni psychologue, ni kinésithérapeute.

Les séances de sylvothérapie proposées :

- Ne constituent en aucun cas un diagnostic médical ou psychologique.
- Ne se substituent à aucun traitement médical en cours.
- Ne remplacent pas une consultation auprès d’un professionnel de santé conventionné.

2. Poursuite des traitements

Le Client s’engage à ne jamais interrompre, modifier ou suspendre un traitement médical ou un suivi psychologique sans l’avis préalable de son médecin traitant, même s’il ressent une amélioration de son état de santé à la suite des séances.

3. Complémentarité et non-substitution

La sylvothérapie est une approche complémentaire. Elle vise à réduire le stress, à favoriser la détente et à renforcer le lien avec la nature. Bien qu’elle puisse apporter un soutien précieux dans la gestion de l’anxiété ou de la fatigue, elle ne peut être considérée comme une solution curative pour des pathologies lourdes (dépression sévère, troubles psychiatriques, maladies chroniques) sans un encadrement médical adapté.

4. Responsabilité du Client

Chaque participant est responsable de son état de santé et de l’appréciation de ses limites physiques. Si des doutes subsistent quant à sa capacité à participer à une sortie en forêt, il est de sa responsabilité de consulter son médecin avant de procéder à l’inscription.

Article 9 - RÈGLEMENT AMIABLE DES LITIGES - MÉDIATION DE LA CONSOMMATION

Conformément aux dispositions des articles L 611-1 et R 612-1 et suivants du Code de la Consommation concernant le règlement amiable des litiges :

Lorsque le consommateur a adressé une réclamation écrite au professionnel et qu’il n’a pas obtenu satisfaction ou de réponse dans un délai de deux mois,

il peut soumettre gratuitement sa réclamation au médiateur de la consommation. Le médiateur doit être saisi dans le délai maximal d’un an à compter de la réclamation initiale.

Le médiateur **MCP MEDIATION** peut être saisi directement en ligne à l’adresse suivante : www.mcpmmediation.org ou par courrier

MÉDIATION DE LA CONSOMMATION et PATRIMOINE - 12 Square Desnouettes - 75015 PARIS

La langue du présent contrat est la langue française. Les présentes conditions de vente sont soumises à la loi française. En cas de litige, les tribunaux français seront les seuls compétents.